

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Entre nous  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205851>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LA FILLE ADOPTIVE DE LEURS EXCELLENCE

**O**n lit dans les registres de la paroisse de Romainmôtier, d'août 1743 :

« *Bernardine*, trouvée à la porte d'Olivier Chaudet, à Brethonnière, la nuit, a été présentée au saint baptême par Jeanne, femme de J.-Pierre Fanoliet, sa nourrice, le 4 août 1743. »

La tradition de Romainmôtier nous a conservé sur *Bernardine* les détails suivants :

Olivier Chaudet ayant trouvé l'enfant devant sa porte, posé dans un berceau, se trouva fort embarrassé. Que faire ? Dans sa peine, il prit le chemin du château, résidence du bailli qui gouvernait au nom de LL. EE. de Berne. Il se présentera.

— Je viens, dit-il, de faire une trouvaille ; mais ne sachant pas si je puis me l'approprier, j'ai cru devoir venir consulter Votre Excellence et lui demander à qui les choses trouvées appartiennent.

— Il y a trouvé et trouvé, répond le bailli ; on peut trouver un trésor comme on peut trouver un vieux pot. Parlez donc, de quoi s'agit-il ?

— D'une chose de valeur. A qui donc revient-elle ?

— Si c'est une chose de valeur, c'est à Leurs Excellences de Berne, il va sans dire.

— Est-ce bien ainsi ? Votre Excellence n'a-t-elle pas besoin de consulter les ordonnances ?

— Mais non, mon ami ; c'est indubitable, ce que vous avez trouvé appartient à Leurs Excellences.

— Ainsi donc, soit. J'ai trouvé le petit enfant que voici.

Et l'enfant fut présenté.

— Ah ! Ah ! s'écria le bailli, je ne l'entendais pas ainsi. Néanmoins, ce que j'ai dit, je l'ai dit. J'écrirai à Berne, et l'enfant sera élevé aux frais de LL. Excellences. Dès aujourd'hui, nous allons la présenter au baptême. Son nom sera celui de la République, et témoignera de la fidélité de Berne à la parole donnée.

Le jour même, l'enfant reçut dans le temple de Romainmôtier le nom de *Bernardine*.

Elle fut élevée par les soins et aux frais de l'Etat, *Bernardine*, parvenue à l'âge adulte, trouva une place dans le pays de Neuchâtel. Elle mourut au Val-de-Travers dans un âge avancé.

## LES PATOIS.

**A**vez-vous lu les « Contes de la Marjolaine », d'André Theuriet ? — Lisez-les ; c'est délicieux. Vous irez, sans vous en apercevoir, de la page de titre à la table des matières, et quand vous en serez là, vous vous écrirez : « Déjà ! »

Dans un chapitre, intitulé : « Les patois de France », Theuriet dit ceci des patois en général.

\*

« Les vocables imagés et suggestifs des patois de nos provinces sont comme des fleurs sauvages que la culture n'a pas encore réussi à dénaturer, et qu'on ne rencontre plus qu'en des forêts ignorées ou sur des sommets peu accessibles. Autrefois, elles s'épanouissaient dans tout le pays français et changeaient de physionomie, suivant la configuration du sol, les paysages et les climats divers. Aujourd'hui, elles se raréfient et tendent à disparaître.

A mesure qu'une de nos provinces devient plus cultivée et qu'elle reçoit plus directement la culture parisienne, elle oublie son dialecte local et elle interdit à ses enfants de le parler. Pendant une bonne moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les puristes, les faux-lettres et les maîtres d'école ont fait une si rude guerre à nos patois qu'ils ont réussi à les détruire, dans beaucoup de départements. Inintelligents et bêtement centralis-

sateurs, ils n'ont pas compris que ces anciens parlars de nos provinces étaient autant de langues originales, antérieures à la langue française, et qu'elles ont servi à former l'idiome national, absolument comme les églantines sauvages sont indispensables pour créer les luxueuses roses des agriculteurs... »

## Un hiver comme celui-ci.

L'an 1695, le lac de Neuchâtel fut entièrement gelé, en janvier et février, tellement qu'on passait avec toute liberté de Neuchâtel à Cudrefin.

Le fils de l'officier de Cudrefin passa le premier jour de la foire de Neuchâtel (5 de février) et porta un pot de vin avec un verre à la main de Neuchâtel à Cudrefin, en ayant bu la moitié pendant le trajet. Trois autres du lieu remportèrent le pot à Neuchâtel passant sur les pas du jeune homme. Six hommes de St-Aubin ayant bu ensemble, se prenant tous par la main, traversèrent ainsi le lac sur la glace et allèrent à Estavayer, après avoir dansé une branle au milieu du lac. La ville d'Estavayer les défraya et fit enregistrer leurs noms et surnoms ; les religieux les caresseront beaucoup et leur firent de petits présents. Après eux le trajet fut commun. On trouve sur les registres que la même chose étoit arrivée 110 ans auparavant.

**Entre nous.** — Un malade, très gravement atteint, reçoit la visite d'un de ses amis. Au bout d'un moment, d'autres personnes, voisins et connaissances, entrent dans la chambre.

Alors le malade, attrant à lui son ami :

— Pourquoi tout ce monde dans la chambre ? Il ne devrait y avoir que moi : ma maladie est contagieuse.

## IL PLEUT, IL PLEUT, BERGERE...

**A**h ! quel bel hiver pour les marchands de parapluies ! Toujours la pluie ou la neige. Parlons-en. Pas des marchands, ni de la pluie ni de la neige, non ; du parapluie, ce fidèle compagnon des ecclésiastiques de toutes confessions, on ne suit jamais pourquoi, par exemple ; pas plus d'ailleurs qu'on ne sait pourquoi, dans la rue, les médecins ont toujours le nez dans un journal. Ces bons docteurs, n'auraient-ils vraiment pas le loisir de lire leur journal à la maison ou au cercle, comme tout le monde ? Enfin, c'est leur affaire, après tout.

Il paraît que c'est de Chine, un pays charmant, dit la chanson, que nous vient le parapluie, comme du reste la plupart des objets utiles. Les Chinois sont moins civilisés, partant plus pratiques que nous. Et il date de loin, le parapluie ; tous les peuples de l'antiquité en ont fait usage : les Egyptiens, les Assyriens, les Perses. Mais les grands seulement se servaient de cet instrument. Les Grecs et les Romains avaient peu de goût pour le parapluie qui ne s'accordait guère avec leurs vêtements. Qu'il plût ou qu'il fit soleil d'ailleurs, les seigneurs de ce temps et les riches se faisaient porter en lièvre.

On voit au dix-septième siècle la fabrication du parapluie prendre rang parmi les industries de luxe ; mais quel parapluie ! il mesurait 1 mètre et quart de hauteur. Déployé il avait 3 mètres et demi de circonférence et pesait 4 livres au moins. Et sait-on combien coûtait alors une parapluie ? De 45 à 60 livres. Il était fait de cuir, de toile cirée, d'étoffe de soie huilée, de papier verni.

Dans ces conditions, on comprend que peu de personnes pussent se passer la fantaisie d'avoir un parapluie. C'était beaucoup qu'on en possédât un dans une famille. Il se transmettait de génération en génération.

Le parapluie fut lent à prendre une forme acceptable, il n'en fut pas de même de l'ombrelle. Au siècle dernier, elle était un objet de toilette

cherché du beau sexe. Elle était faite, suivant la mode, de soie blanche ou noire avec franges, recouverte de dentelles à médaillons ou à dessins, brodées de verroteries où garnies de marabout. L'ombrelle articulée se fit « marquise ».

Après diverses phases, le parapluie a conquis depuis 1825 une élégance relative qui n'a cessé de se perfectionner jusqu'à notre époque.

L'antique manche a été raccourci et a été recourbé à la poignée. En 1830, il s'est popularisé sous le nom de *rifflard*. Le poids diminua de moitié, et de 45 livres, le prix du parapluie descendit de 8, à 7, à 5 francs pour les sortes courantes. Un poète a prétendu que le parapluie était un instrument de séduction ; voici comment il s'exprime :

En tout pays, un jour d'averse,  
A la beauté que l'eau traverse  
Offrez le cœur, offrez la main,  
Mieux vaut passer votre chemin.  
Mais vous plairez à la folie  
Si vous offrez un parapluie.

## A. Yvonand.

Ecrit en marge du registre des baptêmes d'Yvonand, en 1749, par le pasteur :

« Jesuisentré dans la nouvelle cure le vendredi 17 octobre 1749. La première pierre des fondements fut posée le lundi 17 avril 1747 et la ramure fut levée le jeudi et vendredi 21 et 22<sup>e</sup> septembre suivant.

» L'on peut voir dans le panneau qui est sur le cœur du Temple du côté de la cure, qui étaient les Seigneurs Advoyers de Berne et de Frybourg et les Seigneurs Baillis de Grandson, quand les deux édifices (le Temple et la cure) ont été construits, aussi bien que les noms de plusieurs personnes en charge tant à Grandson qu'à Yvonand dans ce tems-là. »

**Cumul.** — Un employé supérieur d'une administration publique postulait l'autre jour un autre poste.

— Alors, lui dit quelqu'un, vous songez à abandonner votre emploi actuel. Ne le regretterez-vous pas ?

— Mais je ne songe pas du tout à l'abandonner.

— Comment donc vous acquitterez-vous de vos nouvelles fonctions, qui exigeront tout votre temps ?

— Mais, c'est bien simple ; je ne vais jamais à mon bureau.

**L'habitude.** — Un gros négociant allant faire enregistrer la naissance d'un de ses enfants, signa étourdiment : \*\*\* & Cie.

**Théâtre.** — La salle de Georgette ne désemplit pas depuis la première du *Tour du monde en 80 jours*. Jamais cette pièce-féerie ne nous avait été donnée avec un pareil luxe de mise en scène. C'est à n'y pas croire. Décors, costumes, ballets, sont de toute beauté. La figuration est aussi nombreuse que le comportent les dimensions de la scène ; on n'en pourrait mettre une ou un de plus. Tous les rôles sont admirablement tenus, de l'impassible Phileas Fogg au docile Gypsy, un éléphant dressé, qui pèse... oh ! beaucoup plus que tout le corps de ballet, dont la légèreté est incroyable. Allez-y !

Chaque samedi et chaque dimanche, matinée et soirée.

**Kursaal.** — Voici le programme nouveau des attractions pour la semaine : Les Daily-Mirör, chanteuses-danseuses anglaises ; Ridon, le joyeux militaire ; le vitographie Froissart, avec dix vues nouvelles ; Lilette et son groom Zicky, tableaux plastiques et comiques ; Josthan, le clairon comique ; Mme Landoza, diseuse ; Villa, avec un nouveau répertoire de romances et chansons.

Le 17, début de Atran, pierrot jongleur ; les Hellweg et Bella, gymnastes. Un beau programme varié et très gai.

**Draps de Berne** dans 25 nuances et qualité supr., chez Wäthler Gygax, fabricant, Bleienbach. Demandez échantillons. (H7562J)

**Kammon** Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.